

Enseignants:	Rezsohazy René ; Feltz Bernard ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	<p>Les sciences biomédicales ont profondément transformé l'image de l'être humain. L'ensemble des disciplines des sciences de la vie - biologie moléculaire, génétique, physiologie, embryologie, neurosciences, écologie, théories de l'évolution' - ont profondément modifié les conceptions de l'être humain comme être libre, doué d'une conscience intentionnelle, que porte la société moderne depuis Descartes. Les sciences de la vie apportent un éclairage nouveau sur divers moments et diverses dimensions de l'existence humaine : l'origine de la vie, la naissance, la mort, la souffrance, le plaisir, la conscience, l'amour, l'intelligence' Un nouveau rapport à la nature s'est instauré, une nouvelle manière de penser les relations entre le corps et l'esprit est en gestation. L'objectif du séminaire n'est pas d'introduire à un savoir constitué, mais d'initier à une démarche de réflexion rigoureuse, informée et dialoguante sur ce thème fondamental. L'anthropologie biologique instaure un échange entre les sciences de la vie et la philosophie, ainsi que toutes les sciences humaines, pour ouvrir à une compréhension renouvelée de ce que signifie "être humain".</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Au terme du séminaire, l'étudiant sera capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de mener une recherche bibliographique, d'une part sur base d'une logique livresque classique, d'autre part sur base de l'accès aux bases de données avec recours à l'instrument informatique ; - d'analyser, d'une manière rigoureuse et dialoguante, des textes rédigés par des scientifiques des disciplines de sciences humaines et de sciences biologiques ; - d'échanger sur toute une série de questions fondamentales posées par les développements des pratiques biomédicales et de prendre la parole à leur sujet ; - de travailler en équipe, notamment dans la constitution du groupe de travail, la répartition des tâches et l'évolution de la dynamique du groupe constitué ; - de rédiger un texte, avec les contraintes de cohérence argumentative d'une part, avec les contraintes de rigueur formelle d'autre part, notamment dans le recours à la bibliographie ; - de présenter oralement un exposé avec le recours aux techniques classiques de support à un exposé : transparents, Power Point' <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Contenu :	<p>Le " séminaire interdisciplinaire d'anthropologie biologique " propose à l'étudiant, à partir d'un contact direct avec des textes philosophiques, sociologiques, psychologiques, et biologiques, une prise de parole personnelle en dialogue avec les autres. L'objectif est de questionner les conceptions " traditionnelles " de l'être humain à la lumière des apports de la biologie. En effet, les sciences de la vie apportent un éclairage nouveau sur divers moments et diverses dimensions de l'existence humaine: l'origine de la vie, la naissance, la mort, la souffrance, le plaisir, la conscience, l'amour, l'intelligence</p> <p>. Plus particulièrement, dans le cadre de la mineure de genre, la réflexion porte sur les relations entre hommes et femmes, l'image qu'ils se font d'eux-mêmes et de l'Autre, l'évolution des attributions respectives de chacun des sexes, les repères de leur identité,</p> <p>Ce séminaire complète ainsi la transmission de savoirs proposée dans les cours de sciences humaines et de biologie, d'une démarche active de compréhension et de travail sur le sens. L'objectif du séminaire n'est donc pas d'introduire à un savoir constitué, mais d'initier à une démarche de réflexion rigoureuse, informée et dialoguante sur le thème fondamental des relations entre le corps et l'esprit.</p> <p>Organisation</p> <p>Le séminaire proposera une série de thèmes de travail. Pour chaque thème, un groupe de travail de quatre à cinq étudiants se constituera selon une procédure rigoureusement définie où chaque étudiant prendra en charge un éclairage particulier dans l'approche du thème.</p> <p>Concrètement, trois séances de travail réunissant étudiants et enseignants seront nécessaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - au cours de la 1ère séance (1ère semaine de novembre), les questions d'étude seront identifiées ; la répartition du travail dans les groupes sera organisée ; - la deuxième séance (1ère semaine du second quadrimestre) permettra aux étudiants de faire état des documents trouvés et d'en valider la pertinence avec l'assistant ; - la 3ème séance (1ère semaine après les vacances de Pâques) réunira les groupes pour la présentation des travaux. <p>La partie la plus importante du travail, réflexion et dialogue, s'effectuera donc entre les séances ! La gestion de ce travail est sous la responsabilité du groupe.</p> <p>L'objectif final est d'aboutir à la rédaction d'un travail, d'une vingtaine de pages, composé de deux parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une partie émanera du groupe et comportera une introduction au questionnement posé par le thème, l'apport des versants disciplinaires ainsi qu'une synthèse de la confrontation interdisciplinaire ; - une contribution personnelle dans l'éclairage choisi : synthèse, interrogation, critique

.
Ce travail sera présenté oralement, en 15 minutes, lors de la troisième séance.

Fonctionnement des groupes de travail

Chaque membre d'un groupe de travail est tenu de :

lire les textes, les résumer et les discuter au profit du groupe,
présenter des comptes-rendus de lecture aux réunions,
définir les bonnes questions à poser,
participer à un accord sur un scénario de travail en commun,
participer à l'élaboration d'une structure cohérente pour le rapport,
rédiger une partie du rapport final, en plus de sa partie personnelle.

Le fonctionnement du groupe de travail requiert la prise en charge de fonctions particulières, qui peuvent être assurées par plusieurs membres. Une répartition claire des tâches s'impose.

Au démarrage du travail :

Recherche bibliographique. Un ou plusieurs textes de base seront proposés par l'équipe d'enseignants sur chaque thème de travail. Ce portefeuille de lecture sera enrichi lors d'une recherche bibliographique menée en interaction avec l'assistant superviseur. Outils : Bibliothèques, encyclopédies, moteurs de recherche.

Tout au long du travail :

Dialogue avec le superviseur. Discussions sur des points de contenu. Demande de nouveaux documents. Communication des difficultés du groupe, demande de précisions, retour vers le groupe. Outils : Forum de discussion, rencontres.

Modération au sein du groupe. Organisation et animation des réunions. Contrôle du temps.

Au moment de la rédaction :

Argumentation. Attention à la cohérence et à la pertinence des raisonnements. Insistance sur la rigueur formelle.

Vue d'ensemble sur le contenu. Vérification de la fidélité aux auteurs. Correction des inexactitudes. Souci de la cohérence d'ensemble du travail.

Rédaction du travail final. Les versions successives sont soumises à tous les membres du groupe, les corrections sont intégrées. Chaque membre donne son accord pour la version définitive.

Modalités d'évaluation

L'évaluation portera sur le travail remis et présenté au terme du séminaire, en prenant en compte le travail du groupe et le travail de chacun des membres.

Autres infos :

Le travail de séminaire prend la forme d'une dynamique de groupes de travail à thème, qui comportent huit membres. Si l'on compte une trentaine de groupes, une quinzaine de thèmes de travail sont proposés et supervisés par un assistant. Pour chaque thème, deux groupes de travail de huit étudiants se constituent selon une procédure rigoureusement définie : un groupe travaillera dans une optique plus " biologique ", l'autre groupe dans une optique philosophique. Une séance réunissant les 2 groupes ayant travaillé le même sujet, devra permettre l'intégration des deux approches.

Plusieurs textes sont proposés sur chaque thème de travail. Chaque groupe de travail constitue un forum de discussion. Les apports extérieurs sont les textes proposés par l'assistant et les textes choisis lors de la recherche bibliographique en interaction avec l'assistant superviseur.

L'objectif est d'aboutir à la rédaction d'un travail qui comporte un résumé succinct de chaque texte consulté et un compte rendu des discussions du groupe lors des mises en commun des diverses lectures. Ce travail devrait comporter une quinzaine de pages (6 émanant de chaque groupe et 3 de synthèse). Ce travail fera l'objet d'une présentation orale dont les modalités sont encore à définir (PWP, poster ?)

Un site internet spécifique est ouvert pour le séminaire, qui permet les interactions entre les étudiants et les assistants, et qui permet une mise en commun des travaux.

Modalités d'évaluation

L'évaluation portera sur le travail remis et présenté au terme du séminaire, en prenant en compte le travail du groupe et le travail de chacun des membres.

Thèmes proposés

1. Quelles sont les conséquences du déterminisme biologique dans la question des genres ?
2. Quelle est la thèse de la philosophie existentialiste quant à la question des genres ? comment concilier cette thèse avec celles défendues par les déterministes (déterminisme génétique, physiologique,)
3. Y a-t-il un instinct maternel ?
4. Les différences physiologiques et génétiques indéniables entre les genres masculin et féminin induisent-elle des différences au niveau des comportements ? Et au niveau des capacités intellectuelles ?
5. Comment les différences de genres se manifestent-elles dans les différentes cultures (en Inde, en Chine, dans des tribus africaines,) ? Peut-on dès lors encore parler d'un déterminisme biologique ?
6. Qu'est-ce qui caractérise les valeurs matriarcales par rapport aux valeurs patriarcales ? Peut-on attribuer cette différence à une différence biologique entre l'homme et la femme ?
7. Quels sont les arguments en faveur de la perspective misogynne et de la perspective féministe? (arguments de la biologie et de la philosophie)
8. Y-a-t-il toujours eu deux sexes ? Evolution des notions de sexe et de genre au cours de l'histoire.
9. Les pères et le maternage. Données biologiques et philosophiques.
10. Influence du discours scientifique et du discours religieux sur les différences de genre.
11. Y a-t-il un cerveau féminin et un cerveau masculin ?

Quelques références

BADINTER E. : L'un est l'autre. Des relations entre hommes et femmes, Paris, Odile Jacob, 1989.
 BADINTER E. : L'amour en plus. L'histoire de l'amour maternel, Paris, Flammarion, 1981.
 DE BEAUVOIR S. : Le deuxième sexe, Paris, Gallimard, 1967 (première édition 1949).
 FERRY L. : Qu'est-ce que l'homme ? Sur les fondamentaux de la biologie et de la philosophie, Paris, Odile Jacob, 2001.
 FINO J. : Préjugé et problème des sexes, Paris, Felix Alcan, 1923.
 KIMURA D. : Cerveau d'homme, cerveau de femme ?, Paris, Odile Jacob, 2001.
 KRISTEVA J. : Le génie féminin. 1. Hannah Arendt, Paris, Folio, Essais, 1999.
 PLATON : Le Banquet ou de l'Amour : genre moral, J'ai lu, Libro, 2001.
 SCHOPENHAUER A. : Essai sur les femmes, Arles, Actes sud, 1987.
 VARIKAS E., PISIER E., COLLIN F. (dir) : Les femmes de Platon à Derrida. Anthologie critique, Paris, Plon, Omnibus, 2000.
 VIDAL C., BENOIT-BROWAEYS D. : Cerveau, sexe et pouvoir, Paris, Belin, 2005.

Contacts : Ch. Luyckx, charlotte.luyckx@uclouvain.be - 010/47 82 97
 Ph. van den Bosch, vdbosch@bani.ucl.ac.be - 010/47 35 40

<p>Cycle et année d'étude: :</p>	<ul style="list-style-type: none"> > Bachelier en information et communication > Bachelier en philosophie > Bachelier en sciences pharmaceutiques > Bachelier en sciences informatiques > Bachelier en sciences économiques et de gestion > Bachelier en sciences de la motricité, orientation générale > Bachelier en sciences humaines et sociales > Bachelier en sociologie et anthropologie > Bachelier en sciences politiques, orientation générale > Bachelier en sciences mathématiques > Bachelier en sciences biomédicales > Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil > Bachelier en sciences religieuses
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>SC</p>